

Selon la pédopsychiatre Nicole Guedeney, 90% des parents relevant de la Protection de l'Enfance estiment qu'il est moins dangereux de refuser l'aide qui leur est proposée par les services sociaux que de l'accepter.

Se présente dès lors à nous un défi : comment rendre notre intervention intéressante et non menaçante sans faire trop de compromis(sion) par rapport aux exigences de développement des enfants et en particulier à leur besoin de grandir en sécurité ?

CONTENU

Cette formation mettra l'accent sur 3 dimensions :

- La recherche de postures facilitant la création d'un lien de confiance entre l'intervenant et les membres de la famille accompagnée dans un contexte d'aide obligée ;
- La mise en œuvre de mouvements généraux d'intervention générateurs de changements ;
- L'expérimentation d'outils concrets.

Il s'agit d'apprendre à mener de front deux objectifs complémentaires : la protection des enfants et la réhabilitation des compétences parentales. En effet, comment ne pas opposer les droits des enfants au besoin des parents d'être requalifiés afin d'adopter des attitudes plus adéquates à l'égard de leurs enfants.

OBJECTIFS

- Penser l'intervention en prenant en compte les spécificités de chaque pôle du triangle : Autorité mandante – Famille contrainte – Service mandaté.
- Apprendre à regarder la « réalité » avec les lunettes des membres de la famille
- Développer des postures permettant de démobiliser les résistances (ou en faire une ressource) et favorisant la reconnaissance des problèmes
- Accompagner les personnes en s'adaptant à leur rythme plutôt qu'un voulant forcer les portes de l'immobilisme, des réticences, des peurs, des stratagèmes d'évitement.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations cliniques, mises en situation, exercices en sous-groupe, échange d'expériences.

PUBLIC CIBLE

Intervenants psycho-socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs et autres professionnels qui sont en contact avec des familles dans des contextes d'aide obligée.

FORMATEUR

Claude SERON est éducateur spécialisé et psychopédagogue, avec une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège). En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur

la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006).

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Liège

Dates : les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mars 2019.

Frais d'inscription individuelle : 320 € (365 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 460 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution
Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous replacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....

Association Parole d'Enfants